



RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1975 B 00131
Numéro SIREN : 304 891 641
Nom ou dénomination : SOGESTRAN

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2015 sous le numéro de dépôt 1953

S O G E S T R A N

Société Anonyme au Capital de 7.609.963,50 €
Siège Social : 11 Rue du Pont V - 76600 LE HAVRE
R.C.S. LE HAVRE B 304 891 641

TRIBUNAL de COMMERCE du HAVRE
DEPOT DU 3/8/2015
R.C.S. 758131 A 1953

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

L'An Deux Mil Quinze, le Trente Juin à Onze Heures,
Au Siège Social,

Messieurs les Actionnaires de la Société SOGESTRAN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation du Conseil d'Administration, suivant lettres recommandées en date du 12 Juin 2015, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de la Société ACDE SARL, en remplacement du Cabinet SILVERT – Audit et Conseils, Commissaire aux comptes titulaire,
- Renouvellement du mandat du Cabinet Jean-Pierre HAUGUEL, Commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses.

FEUILLE DE PRESENCE

Il est dressé une feuille de présence, conformément aux Statuts, qui est signée par tous les Actionnaires présents, tant en leur nom que comme mandataires.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, que onze Actionnaires, représentant la totalité des actions composant le Capital Social, sont présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis par la Loi, peut valablement délibérer.

CONSTITUTION DU BUREAU

Monsieur Pascal GIRARDET, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée. Monsieur Yves BODILIS et Monsieur François HAAS, acceptant ces fonctions, sont nommés Scrutateurs. Madame Sophie DOUAREC est désignée Secrétaire.

DOCUMENTS

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition des Actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation des Actionnaires, appuyée des récépissés de la poste en constatant l'envoi à chacun d'eux,
- la feuille de présence à l'Assemblée émargée par les Membres du bureau,
- les pouvoirs des Actionnaires représentés,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice social clos le 31 Décembre 2014,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de la Société,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- le projet des résolutions qui seront soumises à l'approbation des Actionnaires.

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes, la liste des Actionnaires, le projet des résolutions, ainsi que tous les documents et renseignements mentionnés aux Articles L. 225-115 du Code de Commerce et 135 du Décret du 23 Mars 1967 - N° 67.236, ont été tenus à la disposition des Actionnaires de la Société, au Siège Social, à compter de la convocation à l'Assemblée, soit le 12 Juin 2015.

L'Assemblée lui en donne acte.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration aux Membres de l'Assemblée, puis il passe la parole à Messieurs les Commissaires aux comptes, qui donnent lecture de leurs rapports.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte entre les Membres de l'Assemblée. La discussion close, Monsieur le Président propose de passer au vote des résolutions :

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat du Cabinet SILVERT – Audit & Conseils, Commissaire aux comptes titulaire, arrive à expiration, décide de nommer en lieu et place de ce dernier, la Société ACDE SARL demeurant, 74 avenue de Thiès, BP 65173, 14075 CAEN CEDEX 5, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat du Cabinet Jean-Pierre HAUGUEL, Commissaire aux comptes suppléant, arrive à expiration, le renouvelle pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.



L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à Douze Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Membres du bureau, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour copie certifiée conforme
Le Président-Directeur-Général

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SARL ACDE

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

HARDY Didier
Commissaire aux Comptes

LEMONNIER Jacques
Commissaire aux Comptes

LENOIR Valérie
Commissaire aux Comptes

PAPIN Jean Luc
Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président
SA SOGESTRAN
11 Rue du pont V
76600 LE HAVRE

Caen, le 23 Juin 2015

Nos Réf. : JLP/CS

Monsieur le Président,

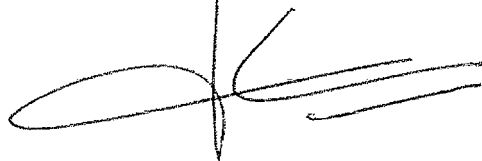
Vous avez bien voulu proposer notre candidature aux fonctions de commissaire aux comptes à la future assemblée de votre société.

Nous vous en remercions et nous vous confirmons notre accord pour accepter ce mandat.

Nous avons vérifié qu'aucune incompatibilité ne s'opposait à cette nomination.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos très sincères salutations.

ACDE
Jean-Luc PAPIN
Commissaire aux Comptes





ATTESTATION

Je soussigné, Simon LUBAIS, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel de CAEN, certifie que la société :

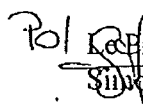
ACDE SARL

74 avenue de Thiès – BP 5173 – 14075 CAEN CEDEX 5

est inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes depuis 2001.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CAEN, le 21 Juin 2011

 Le Président,
Simon LUBAIS